

De nouveaux travaux sur la RN22 et la RN320

Des travaux sur la RN22 entre le carrefour de La Croisade et le Bureau de contrôles nationaux juxtaposés (BCNJ) vont avoir lieu **du lundi 4 mai au vendredi 10 juillet**.

La Direction interdépartementale des routes Sud-Ouest (Dirso), en charge de l'entretien et l'exploitation des routes nationales et autoroutes non concédées, réalise des travaux de sécurisation et d'amélioration de la RN22. Ces travaux, débutés en 2025, se dérouleront sur 5 à 6 ans entre le carrefour de la Croisade (RN22/RN320) et le giratoire d'Envalira.

Une seconde phase

Ils sont, pour la partie relative à la stabilisation de la route, financés par l'accord international France-Andorre de 2022 relatif à l'amélioration de la viabilité de la route et sa résistance aux aléas climatiques. Après une première phase de travaux réalisée en 2025 qui a consisté à remplacer les caniveaux dans le sens Andorre vers la France, cette seconde phase de travaux permettra de stabiliser le talus côté talus aval et de rénover les dispositifs de retenues. Ces travaux sont situés sur les 500 m de route précédant le BCNJ dans le sens France-Andorre.

Durant ce chantier, pendant la semaine, nuits comprises, la circulation sera gérée par alternat à l'aide d'un dispositif de feux dits "intelligents", s'adaptant au trafic constaté et configuré pour éviter au maximum les remontées de file au niveau du BCNJ. Ce dispositif pourra être suppléé ponctuellement et en cas de nécessité par alternat manuel (piquet K10).

Circulation interdite du 6 au 10 juillet

Des coupures de très courte durée pourront avoir lieu de manière ponctuelle pour des manœuvres d'engins de chantier ou des approvisionnements de matériaux.

Durant les week-ends (du vendredi soir au lundi matin) et jours fériés, la circulation sera réouverte dans les deux sens avec des voies d'une largeur réduite à environ 3,20 m. Les nuits du 6 au 10 juillet (de 21 h à 6 h), la circulation sera interdite entre le carrefour de la Croisade et le giratoire d'accès au tunnel de l'Envalira pour permettre la réalisation des enrobés. Pendant toute la durée des travaux, la vitesse sera limitée à 30 km/h au droit du chantier, week-ends et nuits compris. Pour permettre la mise en place du système de gestion de l'alternat par feux, des alternats ponctuels manuels ont été mis en place la semaine du 27 au 30 avril 2026. L'information des usagers circulant sur cet itinéraire sera réalisée par les panneaux à messages variables lumineux de la Dirso. La direction interdépartementale des routes Sud-Ouest attire l'attention

des usagers sur la nécessité de respecter la signalisation et les règles de prudence.